

DÉLIBÉRATION n° 2026-81

Relative aux grilles tarifaires et droits d'inscription (DFTLV,
ICR, INSPE, IUT, MDL, UFR DE et UFR SANTÉ)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 24

Conseil d'administration du 09 juillet 2026

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2025-48-5 relative aux grilles tarifaires – droits d'inscription 2024-2025 et 2025-2026 (DFTLV, ICR, MDL, SUAC, SUAPS, UFR DE, UFR SANTÉ et UFR SHE) en date du 19 juin 2025 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2025-116 relative aux grilles tarifaires – droits d'inscription 2025-2026 (DFTLV, DOFIPE et UFR Santé) en date du 16 décembre 2025 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2026-52-8 relative aux grilles tarifaires – droits d'inscription (DEPF, DFTLV, IAE, INSPE et UFR Santé) en date du 07 mai 2026 ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 30 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **adoptent les grilles tarifaires – droits d'inscription** ci-dessous :

- ❖ La Direction de la formation Tout au Long de La Vie (DFTLV) 2025-2026 et 2026-2027 ;
- ❖ L'Institut Confucius de La Réunion (ICR) 2026-2027 ;
- ❖ L'Institut National Supérieur de Professorat et de l'Éducation (INSPE) 2026-2027 ;
- ❖ L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) 2026-2027 ;
- ❖ La Maison Des Langues (MDL) 2026-2027 ;
- ❖ L'UFR Droit et Économie 2026-2027
- ❖ L'UFR Santé 2026-2027.

[Les documents sont annexés.](#)

Résultats du vote

Vote						
électronique						
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote				21		
Nombre de voix	pour	21	contre	0	abstention(s)	0
N'ayant pas pris part au vote				0		

Fait à Saint-Denis, le **09 juillet 2026**
Le **Président de l'Université de La Réunion**



François HOARAU

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le **15 JUL. 2026**

Publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion, le **15 JUL. 2026**